Gestion du patromoine informatique

Gestion du patrimoine informatique

1. Définition
Le patrimoine informatique est l'ensemble des biens matériels, logiciels, données et réseau d'une organisation. Sa gestion (ITAM : IT Asset Management) couvre tout leur cycle de vie : achat, déploiement, exploitation, maintenance, retrait et recyclage.

C'est un processus global, complet et indispensable pour répondre aux exigences de performance, de réactivité et de sécurité. Il regroupe la fonction d'inventaire, mais aussi l'ensemble des tâches visant à entretenir, développer et optimiser les ressources informatiques de l'entreprise.

2. Enjeux
Cette gestion permet à une organisation de :
- connaître l'ensemble de ses actifs ;
- prévenir les défaillances ;
- répondre aux demandes des utilisateurs ;
- réduire les coûts de fonctionnement ;
- assurer la sécurité et la continuité d'activité ;
- respecter la conformité (licences, RGPD) et maîtriser le budget.

3. Qu'est-ce que le patrimoine informatique ?
- Matériel : terminaux (ordinateurs, serveurs, imprimantes, mobiles, objets connectés).
- Logiciels : systèmes d'exploitation, applications.
- Données : bases de données, fichiers.
- Réseau : infrastructure et équipements réseau.
- Autres : licences, contrats, services cloud, compétences humaines.

4. Réaliser un inventaire
- identifier et relever les caractéristiques (numéro de série, localisation, affectation, date d'achat, garantie) ;
- catégoriser ;
- évaluer l'état ;
- sécuriser l'accès à l'inventaire ;
- étiqueter (code-barres, QR code) ;
- tenir à jour.

Outils : GLPI, OCS Inventory, FusionInventory.

5. Types de licences
- Propriétaire ou open source (GPL, MIT : gratuit ne veut pas dire sans obligations).
- Par utilisateur, par poste ou par serveur.
- Autres : OEM, volumétrique, abonnement, concurrente (flottante).
- À suivre : clés, dates d'expiration, audits.

6. Gestion
- suivi (garanties, contrats, licences) ;
- conformité ;
- renouvellement et mise à jour.

7. Maintenance
- planification (préventive, corrective, évolutive) ;
- gestion des incidents (outil de tickets : GLPI) ;
- mises à jour des systèmes et des logiciels ;
- sauvegarde des données ;
- supervision (Zabbix, Nagios) ;
- PRA / PCA.

8. Investir
- prévoir le renouvellement des actifs (durée de vie 3 à 5 ans) ;
- gérer le budget, l'amortissement et le TCO (coût total de possession) ;
- assurer la formation des utilisateurs.

9. Gérer
- les déploiements ;
- les prestataires ;
- la documentation (procédures, schémas réseau, contrats).

10. Fin de vie
Effacement sécurisé des données, puis recyclage (DEEE).

Revision #5
Created 2026-03-25 14:31:16 UTC by Admin
Updated 2026-10-07 16:25:35 UTC by Admin